

## Vive l'été en Périgord



Le grand étang de La Jemaye

### L'ÉDITO

## CADRE DE VIE, ATTRACTIVITÉ, VIVRE ENSEMBLE : À VOS IDÉES !



**GERMINAL PEIRO**  
Président du Conseil Départemental de la Dordogne

La période estivale occupe une place à part dans nos calendriers. Pour certains – c'est le cas en particulier des professionnels du tourisme et de l'agriculture – elle est synonyme d'un regain d'activité qui conditionne grandement leur réussite à l'échelle de l'année. Pour ceux qui peuvent partir, elle est l'occasion de découvertes, d'échanges, de changements d'horizons. Mais pour la plupart d'entre nous, elle symbolise, avant toute chose, le retour des beaux jours et avec eux la perspective de moments de convivialité partagés en famille, entre amis, entre voisins. Elle offre des possibilités variées pour se consacrer à des activités de plein air, à des rendez-vous culturels et pour refaire le plein d'énergie au détour d'une visite, d'une balade, d'une fête de village ou d'un marché de producteurs.

Quel que soit votre programme, quelles que soient vos aspirations, l'été s'annonce comme chaque année particulièrement riche en Dordogne. Le Département met tout en œuvre, aux côtés des maires, des organisateurs

de festivals, des comités des fêtes, des clubs sportifs, pour qu'il soit parfaitement réussi, autrement dit pour qu'il soit chaleureux, festif et agréable, avec des manifestations et des activités abordables pour tous, Périgourdiens comme touristes.

C'est dans ce but que j'ai souhaité renforcer les initiatives du Département afin de faciliter la découverte de la Dordogne et de la rendre accessible au plus grand nombre. Bien sûr, les animations et activités mises en place sur l'ensemble des bases départementales de loisirs et de baignade (La Jemaye, Rouffiac, Saint Estèphe, Gurson) sont reconduites... L'accès y demeure totalement gratuit. Mais il fallait aller plus loin et proposer d'autres idées de découvertes. Le Périgord dispose en effet d'une palette très variée et dense de sites patrimoniaux et naturels de grande qualité, qui ont construit sa renommée et qui rendent la destination attractive. Le tourisme demeure cependant, pour beaucoup et en particulier pour les familles, exigeant sur le plan financier. Pour la première fois cette année, le Département a donc recensé plus d'une centaine de musées, de lieux, de points de vue et d'activités, qui ont tous pour point commun de bénéficier d'un accès gratuit. Il ne s'agit pas de concurrencer les sites payants, dont la qualité de l'accueil et des contenus ne cesse de progresser grâce à l'action de professionnels, mais au contraire de compléter cette offre en proposant aux touristes et aux Périgourdiens des échappées insolites ou méconnues.

Cette initiative inédite comporte un important volet patrimonial, à l'exemple de la ferme du Parcot, mise en lumière dans ce magazine. Elle vise

aussi à valoriser les richesses environnementales de nos cantons.

A ce sujet, un nouvel événement sera organisé, les 13 et 14 septembre prochains, à Castelnau la Chapelle. Destinée à tous les publics, la Foire du Gabarier, rendez-vous d'échange, d'information et de fête, sera consacrée aux grands enjeux du monde d'aujourd'hui : la biodiversité, le climat, les énergies renouvelables, la question des mobilités...

Enfin, cet été marque le lancement de notre premier budget participatif. Pour la première fois dans l'histoire du Périgord, la collectivité départementale propose aux citoyens de décider eux-mêmes d'affecter 1 million d'euros de crédits d'investissement à des projets qu'ils auront directement choisis (page 8). Je suis convaincu que ce moment générera de la créativité, de l'émulation et du débat.

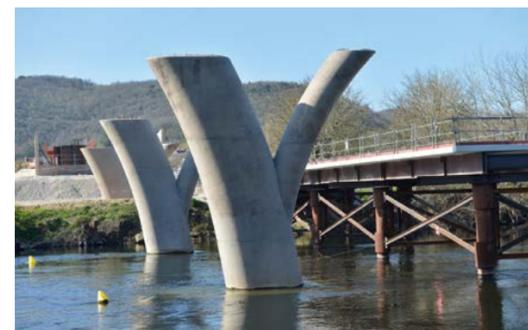
Animer tout ce qui contribue au vivre-ensemble, susciter l'esprit d'initiative des associations et des habitants, développer la participation citoyenne : le Conseil départemental s'attache, à vos côtés et avec enthousiasme, à bâtir un Périgord toujours plus humain, inventif et moderne !

Alors, quelle meilleure période que celle qui s'ouvre pour faire émerger les idées et fleurir les initiatives ?

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel et très heureux été 2019 en Périgord !

Très cordialement  
*G. Peiro*

Beynac : le Conseil départemental saisit la cour administrative d'appel | p. 3



L'Été des festivals en Périgord : 50 rendez-vous à ne pas manquer ! | p. 4



Le premier Budget participatif Dordogne-Périgord voit le jour. | p. 8





## JARDINER AU NATUREL : DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES ADAPTÉES À L'ENTRETIEN DES ESPACES DE LA MAISON ET DU JARDIN

Pour préserver le territoire, le Conseil départemental s'est engagé depuis plusieurs années à mener des actions fortes. Le lancement de la charte Zéro Herbicide puis Zéro Pesticide à destination essentiellement des espaces gérés par le Département et par les communes connaît un grand succès. Cette année, une nouvelle étape est franchie en accompagnant les particuliers dans cette démarche environnementale. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la vente et l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse est interdite aux particuliers. C'est pour cette raison que le Conseil départemental a décidé d'orienter sa communication dans une opération "Jardiner au Naturel" organisée le 6 juin dernier à Coulounieix-Chamiers par le Pôle Paysage et Espaces Verts du Département, qui utilise des méthodes respectueuses de l'environnement depuis plusieurs années. En apprenant à jardiner de façon plus naturelle, en bannissant l'usage des pesticides et des engrais chimiques dans votre jardin, sur votre terrasse et dans vos jardinières, vous aussi vous préserverez la nature et la biodiversité !

## EN DORDOGNE, RSA + EMPLOI SAISONNIER : C'EST POSSIBLE !

Lors de la session du 3 juin, les élus du Conseil départemental ont pris une mesure exceptionnelle permettant de ne pas retenir les revenus obtenus par des activités saisonnières dans le calcul de l'allocation RSA. Les allocataires peuvent ainsi cumuler le Revenu de Solidarité Active avec des revenus issus de l'emploi saisonnier. Il suffit de faire une demande au Conseil départemental par email : [service-allocationsRSA@dordogne.fr](mailto:service-allocationsRSA@dordogne.fr) ou par courrier DGA-SP Pôle RSA, service allocations, cité administrative Bugeaud, Bât. D, CS 70010, 24016 Périgueux Cedex. Un interlocuteur du Département peut répondre à vos questions les après-midis au 05 53 02 28 04.

## UN GUIDE DES SITES 100% GRATUITS EN DORDOGNE

Il est sorti ! Le Département édite cette année, à l'initiative de Germinal Peiro, une première sélection de sites accessibles gratuitement pour tous et dans tous les cantons du département. Près de 200 musées, points de vues, églises, lieux remarquables (patrimoine bâti et naturel), sites d'activités et de loisirs... sont ainsi mis en valeur dans ce document à retrouver dans les offices de tourisme et sur [dordogne.fr](http://dordogne.fr)



## MOUSTIQUE TIGRE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le département de la Dordogne est classé au niveau 1 du plan national anti-dissémination des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Ce niveau signifie que le moustique *Aedes albopictus* est implanté et actif dans le département. Le moustique tigre peut, dans certaines conditions particulières, être vecteur de ces virus. C'est pourquoi une surveillance renforcée est instaurée du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre grâce notamment à la mise en place de pièges pondoirs afin de mieux connaître les lieux de présence du moustique et sa progression. Le Conseil départemental de la Dordogne finance 100% de la surveillance et la lutte contre le moustique tigre dans le département.

Une veille citoyenne permet de contribuer à la surveillance en signalant ses observations sur : [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr)

Aujourd'hui, la seule façon de limiter la prolifération du moustique tigre, qui se développe dans les eaux stagnantes, même en petites quantités, situées autour des zones habitées, est de détruire les endroits où il se reproduit. Vous trouverez toutes les informations et les conseils en la matière sur le site internet de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr>

## AMÉNAGEMENT DES GORGES DE L'AUVÉZÈRE : UNE MOBILITÉ DOUCE ET DURABLE POUR UN TOURISME DE PATRIMOINE ET DE DÉCOUVERTE



La haute vallée de l'Auvézère constitue un ensemble de richesses naturelles, paysagères et culturelles remarquables : gorges, patrimoine bâti, faune emblématique, végétation spécifique qui offrent un espace propice à la découverte et à l'itinérance. Ces gorges sont uniques sur le département (falaises en schiste, méandres...) avec des eaux torrentueuses bordées de rochers, caractérisées par une succession de gouffres séparés par des goulets d'étranglement.

Porté par la communauté de communes Isle-Loue-Auvézère en Périgord avec le service du Tourisme et la Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités du Conseil départemental, les aménagements des gorges de l'Auvézère ont mobilisé près de 650 000 € et ont été inaugurés le 15 juin dernier. Les gorges de l'Auvézère constituent une destination de choix offrant une multi activité (pêche, kayak, randonnées pédestres, cyclo, équestres) pour un public sportif et initié mais aussi familial, ceci tout au long de l'année. Ces aménagements s'inscrivent dans un secteur où la filière de l'hébergement de groupes est structurée (Rouffiac, Clairvivre, Saint-Mesmin), où la pratique des activités de Pleine Nature est en plein essor et où les potentialités naturelles de développement sont importantes.



## LE VÉLO À L'HONNEUR CET ÉTÉ EN DORDOGNE

Du 14 au 22 août, le cyclisme sera largement à l'honneur dans le département à travers plusieurs manifestations :

Le 14 août, le Château des Milandes accueillera son 31<sup>ème</sup> trophée avec la participation d'équipes professionnelles.

Les 16 et 17 août c'est le Tour de l'avenir, réservé aux espoirs internationaux de moins de 23 ans, qui partira d'Eymet et arrivera à Bergerac sur un contre la montre le 16 août puis repartira de Montignac pour arriver dans le Cantal à Mauriac le 17 août.

Avec un départ à Cornille et une arrivée à Boulazac le 18 août, la Périgord Ladies quant à elle est une course exclusivement féminine. Reconnue par l'Union Cycliste Internationale (UCI), elle accueillera des équipes venues de différents pays.

Pour clôturer cette semaine dédiée au cyclisme, le Tour du Limousin fera une escale en Dordogne pour sa deuxième étape avec un départ de la base départementale de Rouffiac et une arrivée à Trélassac le 22 août, avec là encore, la participation d'équipes professionnelles. De multiples occasions pour les amateurs de courses cyclistes de voir passer sur les routes du département des spécialistes de la discipline.



## "UN MONDE, UN SEUL, POUR DEMEURE" AU CHÂTEAU DE BIRON

C'est l'historien Enrico Lunghi qui a imaginé l'exposition "Un monde, un seul, pour demeure", présentée au château de Biron à partir du 13 juillet prochain. Peintures, sculptures, photographies, vidéos, installations se situant entre 1963 et 2018 d'artistes parmi lesquels Valerio Adami, Fayçal Baghriche, Bertille Bak, Emily Bates... articulent le propos d'une exposition qu'il a souhaité focaliser sur l'actualité, montrant comment l'humanité habite le monde aujourd'hui.

Deux expositions d'artistes de renommée internationale sont également proposées au public. Les Archives départementales de la Dordogne, rue Littré à Périgueux, accueillent des œuvres du photographe **Édouard Boubat** (de 1947 à 1999) tandis que le château de Campagne consacre son exposition de photographies à **Ralph Gibson**, photographe américain en résidence en Dordogne à la fin des années 80. L'entrée est gratuite pour ces deux sites.



## L'ÉTÉ ACTIF

Pour la deuxième année consécutive, le Département publie un catalogue exhaustif des animations sportives et de loisirs de pleine-nature. L'Été actif permet aux familles de pratiquer sur des sites publics de nombreuses activités, la plupart du temps, en plein air et à coût modéré.

Brochure disponible sur [dordogne.fr](http://dordogne.fr) et sur les bases de loisirs départementales.

13 et 14 septembre 2019  
**CASTELNAUD LA CHAPELLE**

1<sup>ÈRES</sup> RENCONTRES DÉPARTEMENTALES  
**FOIRE du GABARIER**

CLIMAT  
MOBILITÉS  
BIODIVERSITÉ  
NOUVELLES ÉNERGIES

STANDS  
MARCHÉ DE PRODUCTEURS  
CONFÉRENCES / PROJECTIONS  
ANIMATIONS MUSICALES  
REPAS CONVIVIAL

Pour tous les publics

Dordogne PÉRIGORD  
LE DÉPARTEMENT [dordogne.fr](http://dordogne.fr)

**LES SITES DE LOISIRS DÉPARTEMENTAUX SONT OUVERTS !**

Sur ses sites de loisirs et de baignade (Rouffiac, La Jemaye, Saint Estèphe et Gurson), le Conseil départemental renouvelle son opération gratuite "Apprendre à nager". Un cycle de 10 séances est proposé à tous à partir de 5 ans pour apprendre à nager, être autonome dans l'eau, flotter et se déplacer librement dans l'eau. Les cours sont encadrés par des éducateurs diplômés. Inscriptions sur [www.dordogne.fr](http://www.dordogne.fr)

Les baignades sont surveillées sur les sites de mi-juin au 1<sup>er</sup> septembre. Cette année encore les plages du Grand Étang de Saint-Estèphe, du Grand Étang de La Jemaye et du Lac de Gurson ont reçu le label Pavillon Bleu.

## BEYNAC : LE DÉPARTEMENT SAISIT LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL

**Le 9 juin dernier, le Conseil départemental a fait appel de la décision du Tribunal administratif de Bordeaux qui, le 9 avril, annulait l'arrêté préfectoral autorisant les travaux de contournement de Beynac. Il n'est pas seul dans cette démarche puisque l'entreprise Bouygues, représentant l'ensemble du monde économique, fait également appel.**

Le Département, soucieux de l'intérêt général, c'est-à-dire de l'intérêt des Périgourdins, et pleinement respectueux de l'état de droit, entend démontrer que le projet répond bien à une "raison impérative d'intérêt public présentant un caractère majeur".

Ce projet a reçu toutes les autorisations légales, a été validé par l'ensemble des commissions appelées à se prononcer sur sa pertinence et a respecté l'ensemble des procédures réglementaires. Il a même été entériné par le Premier Ministre dans un courrier du 6 mars 2018. Les dix premiers recours déposés par les opposants avaient tous été rejetés par le Tribunal administratif. La volonté de la majorité départementale de mener à bien ce projet reste entière car il s'agit d'un aménagement à la fois indispensable à la sécurité des usagers de la route, à la protection du patrimoine de Beynac et de l'environnement, utile aux Périgourdins et à l'attractivité économique et touristique de la Dordogne.

**Quant à celles et ceux qui expliquent qu'il aurait fallu attendre l'issue des recours avant de commencer les travaux, ils ne sont pas sérieux. L'arrêté préfectoral précise en effet que les travaux doivent impérativement débuter dans les trois ans suivant sa signature. Or, les délais habituels d'instruction de l'ensemble des recours possibles n'auraient pas permis de respecter cette échéance. La mise en œuvre des travaux n'aurait plus été possible. C'est la raison pour laquelle ils ont normalement commencé dès que l'autorisation a été délivrée par Madame la Préfète. C'est aussi la raison pour laquelle le Président Germain Peiro a interpellé le gouvernement et les parlementaires sur la nécessité de faire évoluer le droit afin qu'un chantier, une fois dûment autorisé au regard des réglementations en vigueur, ne puisse se trouver interrompu.**

### DÉSISTEMENT DE L'ÉTAT : UNE DÉCISION INCOHÉRENTE ET INCONSÉQUENTE

Contrairement au Département, le Gouvernement a fait le choix de ne pas faire appel. Cette décision, aussi incohérente qu'incompréhensible, s'analyse comme une démission en rase campagne de l'État puisque tous les recours ne sont pas épuisés.

Incohérent tout d'abord parce que l'État se désavoue lui-même, en choisissant de ne pas défendre l'ensemble des avis circonstanciés rendus avec le concours notamment des agents de la DRAC, du ministère de l'Environnement, des services de la Préfecture, pas plus que les autorisations réglementaires délivrées par les commissions départementales et nationales spécialisées. Incohérent aussi avec les garanties apportées il y a tout juste un an par le Premier Ministre. Cette décision est aujourd'hui d'autant plus incompréhensible que le Président de la République vient d'annoncer vouloir consolider les pouvoirs des collectivités locales. Voici, de la part de l'État, une bien curieuse conception d'une décentralisation renforcée... Mais il y a plus grave dans ce choix. Sur la notion d'intérêt public majeur, le gouvernement manifeste en effet un désintérêt clair pour les questions d'infrastructures de desserte des territoires ruraux. La France est aujourd'hui en panne de politique d'aménagement du territoire, livrée aux seules logiques marchandes avec une métropolisation accélérée et une dévitalisation des espaces ruraux !

Alors que la contrainte du rétablissement de l'équilibre des comptes publics et le souci légitime du bon emploi des prélèvements fiscaux sont constamment invoqués par le Gouvernement, il accepte aujourd'hui que les Périgourdins se fassent voler 45 millions d'euros pour rien. Cela est absolument inacceptable !

**Au-delà du dossier de Beynac, laisser s'instaurer une jurisprudence par laquelle la réalisation d'une infrastructure régulièrement autorisée puisse être interrompue en cours de chantier et promise à la démolition constitue une anomalie juridique qu'il faut corriger. Par la voix de François de Rugy, le Gouvernement se satisfait de cette absurdité et n'exprime nulle intention d'y remédier.**



**Cet été, le chantier sera ouvert gratuitement à la visite, les mercredis et vendredis matins, à Saint-Vincent-de-Cosse, face au château de Monrecour : exposition, visite commentée et interactive.**

### DÉJÀ PLUS DE 300 MAIRES EN SOUTIEN

Au 15 juin, plus de 300 maires de Dordogne avaient déjà signé l'appel lancé au gouvernement demandant à l'Etat de réagir. Tout en se prononçant en faveur de l'achèvement du contournement de Beynac, les élus demandent qu'une évolution sensible du droit puisse être étudiée dans les meilleurs délais par le législateur, dans un souci de saine gestion de l'argent public et de respect des procédures démocratiques, afin que des projets d'aménagement reconnus d'utilité publique, validés par l'Etat et lancés avec l'ensemble des autorisations réglementaires ne puissent dorénavant se trouver bloqués ou bien annulés en cours de réalisation.



*En visite en Dordogne le 12 mai 2019, le ministre de l'Éducation nationale a pu mesurer la déception des Périgourdins suite à l'arrêt du chantier. Accueilli par plus de 200 manifestants, dont une cinquantaine d'élus locaux, Jean-Michel Blanquer a reçu une délégation d'élus et des membres de l'association J'aime Beynac et sa Vallée, qui demandent la reprise des travaux.*

### UN PROJET ÉMINEMMENT ENVIRONNEMENTAL

Contrairement aux arguments assénés par les opposants, cet aménagement amènera une réelle plus-value en matière écologique. Ce contournement routier permettra en effet, non seulement, de réduire la pollution causée par les gaz d'échappement dans le village de Beynac, de réaliser une véloroute voie verte pour développer les modes de circulation doux, mais aussi de favoriser la biodiversité et d'améliorer le sort des espèces animales et végétales par rapport à la situation actuelle.

À ce sujet, il convient de rappeler que le Département a acheté une grotte à Domme à destination des chiroptères (chauves-souris), qu'il a prévu de restaurer deux bras morts de la Dordogne afin d'y favoriser notamment le frai des brochets, de replanter 20.000 végétaux (dont 7000 arbres d'essences locales) sur l'emprise du chantier (pour 250 arbres coupés), d'y implanter des troncs d'arbres morts afin d'y renforcer la présence des insectes... Dans le cadre du chantier, certaines espèces ont pu subir des troubles temporaires mais aucune

population n'a été détruite. Dans les faits, les milieux dont on parle étaient déjà dégradés. Grâce aux mesures compensatoires prévues, dont le caractère s'avère exceptionnel, ce projet doit permettre la reconquête rapide de zones déjà dégradées et une attractivité renforcée pour toutes les espèces concernées : oiseaux, poissons, insectes, mammifères, végétaux... Cette ambition environnementale vise la restauration fonctionnelle des milieux alluviaux et humides existants mais aujourd'hui de faible valeur et qui sont en partie abîmés.

La réalité, c'est que les travaux n'ont pas entamé et n'entameront aucunement la possibilité de reconquête du site. L'attractivité des milieux riverains se trouvera au contraire améliorée, tant pour la faune comme pour la flore. Mais seul l'achèvement des travaux permettra d'atteindre cet objectif. Si tel ne devait pas être le cas, et si le site devait être remis en l'état, ce serait au final un véritable gâchis pour la biodiversité dans cette partie de la vallée.



Pour tout savoir sur le projet, son histoire, son utilité, sa mise en œuvre, rendez-vous sur :

[laveritesurbeynac.fr](http://laveritesurbeynac.fr)



**Une vue du calvaire de Beynac, le 13 mai 2019, Le chantier n'a aucun impact sur le panorama et l'environnement.**

# L'été des festivals en Périgord

## 1 L'ART PAS À PAS

5 juillet > 25 août | **Domme**

Anne Laval, Pierre Carcauzon et Perrine D, artistes contemporains investissent les sites naturels et architecturaux de la Bastide médiévale avec des sculptures, peintures et photographies.  
[www.office-culture-domme.com](http://www.office-culture-domme.com)

## 2 ITINÉRAIRE BAROQUE

25 juillet > 28 juillet | **Périgord vert**

18<sup>e</sup> édition du Festival de musique baroque en Périgord Vert.  
[www.itinerairebaroque.com](http://www.itinerairebaroque.com)

## 3 100° FÉLIBRÉE

5, 6 et 7 juillet | **Périgueux**

Culture occitane : défilé, spectacles, animations, repas traditionnels, métiers anciens...  
[www.facebook.com/felibreeperigueux](http://www.facebook.com/felibreeperigueux)

## 4 L'ÉTÉ ARTISTIQUE À CAMPAGNE

Juillet > septembre

**Domaine de Campagne**

Visites thématiques guidées, spectacles, projections plein-air, expo photos de Ralph Gibson.  
[www.dordogne.fr](http://www.dordogne.fr)

## 5 FESTIVAL DOUCHAPT BLUES

28 juin > 30 août | **Beauclair-Douchapt**

9 août | **Montagrier**

Concerts de jazz/repas concerts.  
[www.douchapt-blues.fr](http://www.douchapt-blues.fr)

## 6 FESTIVAL FOLIAMUSICA

7 > 21 juillet | **Périgord vert**

Concerts à Piégut-Pluviers, Saint-Barthélémy-de-Bussière, Saint-Estèphe, Etouars.  
[www.foliamusica.be](http://www.foliamusica.be)

## 7 EXPOSITIONS SYNOPTIQUES

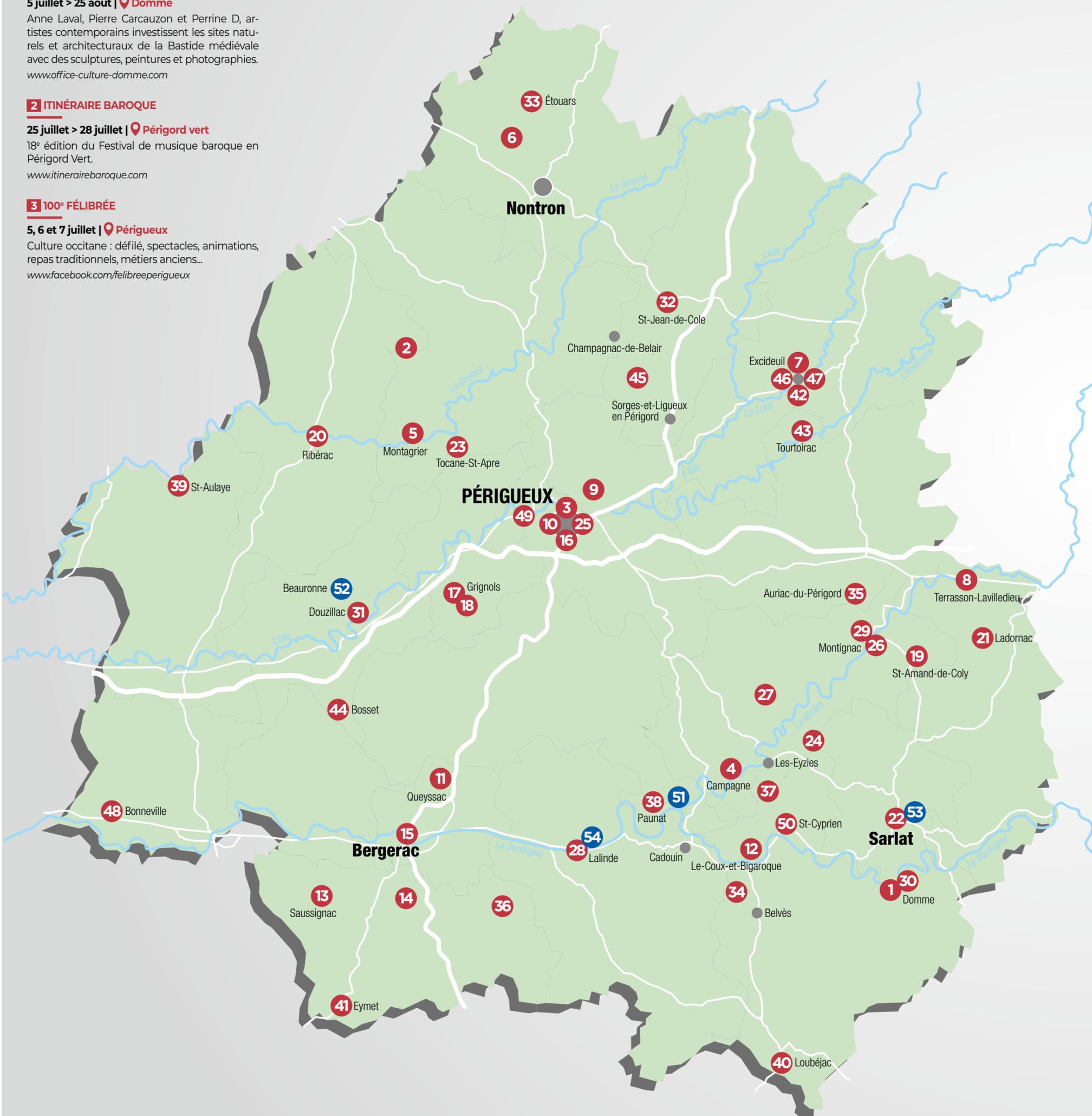
Juillet > août | **Château d'Excideuil**

27/6 au 12/7 : Rétrospective de l'œuvre de Teo (Amato) Andréani, de la musique à la peinture abstraite. 16 au 31/7 : *Terre de rencontre, 2 peintres néerlandais sur le sol Français*, Milou Honig, peintre coloriste et Hans Van Arkel, peintre abstrait. 2 au 15/8 : *Vues d'ici, vues d'ailleurs*, Sophie Hawkes, peintures et monotypes, Anna Weissman, peintures abstraites et techniques mixtes, Melissa Wolf photographe. 16 au 28/8 : *Hommage au peintre Jean Riboulet-Rebière*. Excit'œil s'associe au Comité Tallyrand Périgord pour cet hommage.  
[www.excit-oeil.over-blog.com](http://www.excit-oeil.over-blog.com)

## 8 29<sup>e</sup> FESTIVAL LES CHEMINS DE L'IMAGINAIRE

5 > 7 juillet | **Terrasson-Lavilledieu**

Festival des arts dans la rue : théâtre de rue, concerts, arts du cirque, cinéma.  
[www.centre-culturel-terrasson.fr](http://www.centre-culturel-terrasson.fr)



# Sortez de l'ordinaire !

## 9 MNOP TOUR 2019

6 juillet > 11 août | **Dordogne**

30 concerts dans plus de 20 communes pour cette 19<sup>e</sup> édition qui fait la part belle aux racines de la musique de la Nouvelle Orléans.

[www.mnop-festival.com](http://www.mnop-festival.com)

## 10 TRUFFE DE PÉRIGUEUX

14 juillet > 23 août | **Périgueux**

Concours de chanson française. Finale, vendredi 23 août au parc Gamenson à Périgueux.

[www.clap-perigueux.com](http://www.clap-perigueux.com)

## 11 3<sup>e</sup> FESTIVAL "BLUES IN QUEYSSAC"

5 et 6 juillet | **Queyssac**

[www.bluespourpre.fr](http://www.bluespourpre.fr)

## 12 4<sup>e</sup> FESTIVAL "LES BOUFFARDISES"

6 juillet | **Le-Coux-et-Bigaroque**

Rock Music Festival créé en l'honneur de Maxime Bouffard victime des attentats du 13 novembre 2015.

[www.lesbouffardises.fr](http://www.lesbouffardises.fr)

## 13 FESTIVAL DES PLOUCS

6 et 7 juillet | **Saussignac**

Musiques actuelles tout public.

[festivaldesploucs@gmail.com](mailto:festivaldesploucs@gmail.com)

## 14 7<sup>e</sup> BIENNALE "ÉPHÉMÈRES

6 juillet > 30 septembre | **Sud-Dordogne**

Expositions de Claire Morgan et Felice Varini au Château de Monbazillac ; Pedro Marzorati (Mouleydier), Christian Robert-Tissot (Creyse), Julien Tiberi (Trémolat), Alexandra Sà (Issac), Johann Bernard et Suzanne Husky (Lalinde).

[www.lesrivesdelart.com](http://www.lesrivesdelart.com)

## 15 LES ESTIVALES DE BERGERAC

4 juillet > 13 septembre | **Bergerac**

Spectacles et manifestations (musiques pop, rock, cubaines, soul, jazz, théâtre et danse) au Port de Bergerac et dans les quartiers du cœur de ville (scènes à ciel ouvert).

[www.bergerac.fr](http://www.bergerac.fr)

## 16 MACADAM JAZZ

16 juillet > 13 août | **Périgueux**

Les mardis soir, à partir de 18h30 sur les places publiques de Périgueux : jazz, boogie, swing...

[www.clap-perigueux.com](http://www.clap-perigueux.com)

## 17 24<sup>e</sup> RENCONTRES DU COMTÉ DE GRIGNOLS

12 juillet - 8, 9 et 10 août | **Grignols**

Musiques classique et traditionnelle

[www.grignols-patrimoine.com](http://www.grignols-patrimoine.com)

## 18 13<sup>e</sup> FESTIVAL HISTOUARTS

17 > 26 juillet | **Grignols**

Maison du Patrimoine Talleyrand-Périgord : spectacle *Tréteaux sur le Chantier* ; *Chalais, décollé par l'Amour*, un "suspens" historique de l'histoire de France, le complot de Chalais.

[www.grignols-patrimoine.com](http://www.grignols-patrimoine.com)

## 19 SAINT-AMAND FAIT SON INTÉRESSANT

12, 13 et 14 juillet | **Saint-Amand-de-Coly**

Arts de la rue, expositions, table ronde, balade contée.

[www.saint-amand-de-coly.org](http://www.saint-amand-de-coly.org)

## 20 FESTIVAL FEST'IN

12 et 13 juillet | **Ribérac**

Festival de musiques actuelles au parc des Beauvières avec 8 groupes.

[www.festin.org](http://www.festin.org)

## 21 RENCONTRE DES ARTS DE L'IMPROVISATION

20 > 27 juillet | **Ladornac**

Compagnie Rapsodie danse singulière.

[www.railadornac.blogspot.com](http://www.railadornac.blogspot.com)

## 22 68<sup>e</sup> FESTIVAL DES JEUX DU THÉÂTRE DE SARTLAT EN PÉRIGORD

20 juillet > 5 août | **Sarlat-la-Canéda**

Place de la Liberté, le Jardin des Enfeus, le Jardin du Plantier et l'Abbaye Sainte-Claire.

[www.festival-theatre-sarlat.com](http://www.festival-theatre-sarlat.com)

## 23 28<sup>e</sup> ÉDITION DES RENCONTRES MUSICALES IRLANDAISES

21 > 24 juillet | **Tocane-Saint-Apre**

Concerts de musique irlandaise.

[www.rencontresmusicalesirlandaisestocane.com](http://www.rencontresmusicalesirlandaisestocane.com)

## 24 14<sup>e</sup> FESTIVAL PIU DI VOCE EN PÉRIGORD

21 > 31 juillet | **Périgord noir**

*La Traviata*, opéra de Giuseppe Verdi à Plazac (21/7), au Domaine départemental de Campagne (24/7), à Tamniès (26/7), à Rouffignac (28/7), à Saint-Léon-sur-Vézère (30 et 31/7).

[www.piudivocele.fr](http://www.piudivocele.fr)

## 25 MIMOS, FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DU MIME ET DU GESTE

23 > 27 juillet | **Périgueux**

Durant toute une semaine, Mimos propose des formes résolument actuelles qui, parfois, puisent aux racines de la tradition pour en proposer une transcription contemporaine ; sans pour autant oublier de revenir aux sources même du mime...

[www.mimos.fr](http://www.mimos.fr)

## 26 39<sup>e</sup> FESTIVAL DE MONTIGNAC-LASCAUX CULTURES AUX CŒURS

29 juillet > 4 août | **Montignac**

Festival international de danses et musiques du monde.

[www.festivaldemontignac.fr](http://www.festivaldemontignac.fr)

## 27 L'OGHMAC

22 > 29 juillet | **Périgord noir**

Cinquième édition de l'Oghmac, la fête du théâtre baroque en Périgord Noir.

[www.compagnieoghmac.com](http://www.compagnieoghmac.com)

## 28 21<sup>e</sup> FESTIVAL TRADIGORDINES

27 > 28 juillet | **Lalinde**

[www.festivaltradigordines.com](http://www.festivaltradigordines.com)

## 29 37<sup>e</sup> FESTIVAL DU PÉRIGORD NOIR

28 juillet > 11 octobre | **Montignac**

Samedi 10 août à 20h, au Centre International de l'Art Pariétal Montignac-Lascaux, grande jam session au cœur du Périgord. Quand Lascaux accueille les meilleurs artistes de jazz actuels... En première partie : une rencontre inédite entre la chanteuse Ellinoa et le pianiste Gauthier Toux, puis *Les mauvais tempéraments* (Christophe Panzani, saxophone et Yonathan Avishai, Leonardo Montana, pianos. Soirée parrainée par le Conseil départemental de la Dordogne.

[www.festivalmusiqueperigordnoir.com](http://www.festivalmusiqueperigordnoir.com)

## 30 ACADINE - ASSOCIATION CULTURELLE DES ARTS EN DORDOGNE

12 juillet > 31 août | **Domme**

Vendredi 19/7, à 20h à Veyrignac : musique et chants traditionnels. Conférences : jeudi 1/8 à 20h, salle de la Rode, *Elle s'appelaît Aurore, histoire de sa vie* ; mercredi 7/7, à 20h, salle de la Rode, *Au cœur de l'Iran perse et de ses capitales : Pasargades, Suze et Persepolis* ; samedi 31/8, à 20h, salle de la Rode, *La Chine conquérante*.

[www.acadine.fr](http://www.acadine.fr)

## 31 L'EMOI DES MOTS

19 > 21 juillet | **Douzillac**

Art de la lecture à haute voix mis en scène et en musique par des comédiens-musiciens.

[www.douzillacmonvillage.fr](http://www.douzillacmonvillage.fr)

## 32 FESTIVAL D'LA SCÈNE À LA RUE

26 et 27 juillet | **Saint-Jean-de-Côle**

Spectacles, concerts, ateliers participatifs autour des savoir-faire et de l'éducation populaire, activités sportives et ludiques et des expositions environnementales et citoyennes.

## 33 FESTIVAL FORGES ET MÉTALLURGIE

27 juillet > 4 août | **Étouars**

Présentation des activités et de l'histoire de la métallurgie, spectacles.

[www.sites.google.com/site/3f3metouars](http://www.sites.google.com/site/3f3metouars)

## 34 FESTIVAL BACH DE BELVÈS

28 juillet > 13 août | **Belvès et Cadouin**

Concerts classiques oeuvres de Bach et musique baroque.

[www.festivalbach.fr](http://www.festivalbach.fr)

## 35 JAZZ NUTS FESTIVAL

6 > 9 août | **Auriac-du-Périgord**

Grands noms du jazz français, blues.

<https://jazz-nuts-festival-auriac.fr>

## 36 FESTIVAL DU PÉRIGORD POURPRE L'ÉTÉ MUSICAL EN BERGERAC

1 > 18 août | **Périgord pourpre**

Concerts au château de Biron, la bastide de Monpazier, l'abbaye de Cadouin, la grange de Lanquais, l'abbaye de Saint-Avit-Sénieur et l'église Saint-Jacques à Bergerac.

[www.festivalbergerac.com](http://www.festivalbergerac.com)

## 37 31<sup>e</sup> FESTIVAL DE MUSIQUE EN PÉRIGORD

28 juillet > 12 août | **Périgord noir**

Les églises d'Audrix, des Eyzies, de Saint-Chamassy, du Bugue, le grand foyer de Saint-Cyprien et le parc de Campagne ainsi que le gouffre de Proumeyssac servent de cadre au festival.

[www.musiqueenperigord.fr](http://www.musiqueenperigord.fr)

## 38 28<sup>e</sup> FESTIVAL MUSIQUE EN SOL

4 > 12 août | **Paunat**

Concerts de musique classique à l'église abbatiale de Paunat.

[www.musiqueensol.fr](http://www.musiqueensol.fr)

## 39 FESTIVAL DES MUSIQUES ÉPICÉES

30 août | **Saint-Aulaye**

Musiques afro-cubaines, latino-américaines, musiques actuelles.

[www.musiques-epicees.com](http://www.musiques-epicees.com)

## 40 FESTIVAL LES PIEDS DANS L'HERBE

9 et 10 août | **Loubéjac**

Organisé par le café associatif : musiques traditionnelles, occitanes, celtiques, bigane, folk...

06 87 17 09 02

## 41 EYMET'TRAD

3 et 4 août | **Eymet**

Autour de la culture occitane.

[www.pays-bergerac-tourisme.com](http://www.pays-bergerac-tourisme.com)

## 42 4<sup>e</sup> HOOP'FESTIVAL

9 et 10 août | **Excideuil**

Rendez-vous artistiques : 14 concerts, 9 performances, 11 ateliers participatifs et animations.

[www.hoopfestival.fr](http://www.hoopfestival.fr)

## 43 LA SEMAINE MUSICALE DE TOURTOIRAC

10 > 17 août | **Tourtoirac**

Semaine musicale agrémentée de différents événements et concerts organisés au château et abbaye de Tourtoirac et à Thenon.

[www.association-pacte-tourtoirac.fr](http://www.association-pacte-tourtoirac.fr)

## 44 BEAU C'EST FESTIVAL

16 et 17 août | **Bosset**

Concerts, théâtre...

[www.asso-passerelles.fr](http://www.asso-passerelles.fr)

## 45 PÉTROCORA

22 et 26 août | **Sorges et Champagnac-de-Belair**

Concert le 22/8 à Sorges et le 26/8 à Champagnac-de-Belair.

[giraud.jean-jacques@orange.fr](mailto:giraud.jean-jacques@orange.fr)

## 46 SEMAINE LYRIQUE D'EXCIDEUIL

18 > 25 août | **Excideuil**

Masterclass, concerts destinés à tous, dîner Bel Canto, concert destiné au jeune public.

[www.excideuil.fr](http://www.excideuil.fr)

## 47 5<sup>e</sup> FESTIVAL DE MUSIQUE CLASSIQUE

28 juillet > 14 août | **Excideuil**

Une scène entre les tours du château pour écouter des musiciens de renommée internationale.

[tourisme@naturellementperigord.fr](mailto:tourisme@naturellementperigord.fr)

## 48 12<sup>e</sup> FESTIVAL LA BONNE... VILLE DU BLUES

23 et 24 août | **Bonneville**

Jazz, soul, funk

[www.labonnevilledublues.wixsite.com](http://www.labonnevilledublues.wixsite.com)

## 49 29<sup>e</sup> FESTIVAL SINFONIA

24 > 31 août | **Vallée de l'Isle**

Périgueux, Chantérac, Coulounieix-Chamiers, Leguillac-de-L'Auche, Razac-sur-L'Isle, Chancelade, Agonac, Ligueux-Sorges, Château L'Evêque, Mensignac, Saint Germain-du-Salembre, Savignac-les-Eglises, Antonne. Vendredi 30/8 à la cathédrale Saint-Front de Périgueux : *Grand Office pour Charles Quint* par la compagnie La Tempête, soirée parrainée par le Conseil départemental de la Dordogne.

[www.sinfonia-en-perigord.com](http://www.sinfonia-en-perigord.com)

## 50 11<sup>e</sup> FESTIVAL LA RUCHE À BRAC "UNE ÉTRANGE PROMENADE"

26 > 29 septembre | **Saint-Cyprien**

Chant, musique, clown, danse, installations...

[www.larucheabraca.over-blog.com](http://www.larucheabraca.over-blog.com)

## 51 22<sup>e</sup> MARCHÉ DES POTIERS

20 et 21 juillet | **Limeuil**

[www.potiers-en-perigord.fr](http://www.potiers-en-perigord.fr)

## 52 16<sup>e</sup> MARCHÉ DES POTIERS

17 et 18 août | **Beauronne**

[www.acasl-beauronne.com](http://www.acasl-beauronne.com)

## 53 51<sup>e</sup> SALON D'ART PHOTOGRAPHIQUE

20 et 21 juillet | **Sarlat-la-Canéda**

[www.photoclubsarlat.over-blog.com](http://www.photoclubsarlat.over-blog.com)

## 54 FESTIVAL LIRE EN BASTIDES

24 et 25 août | **Lalinde**

[www.festival-lireenbastides-lalinde.com](http://www.festival-lireenbastides-lalinde.com)

## CINÉMA EN PLEIN-AIR



3 juillet | Excideuil  
4 juillet | Terrasson-Lavilledieu  
5 juillet | Mussidan Agonac  
6 juillet | Saint-Laurent-la-Vallée Ferme du Parcot  
8 juillet | Château de Hautefort Coursac  
12 juillet | La Roque-Gageac Javerlhac  
13 juillet | Manzac-sur-Vern Montignac  
15 juillet | Étang de Rouffiac Savignac-les-Eglises Vergt  
16 juillet | Boulazac Brantôme Lalinde  
17 juillet | Bourdeilles Saint-Astier

18 juillet | Villefranche-du-Périgord Vallojou  
19 juillet | Conne-de-labarde Saint-Léon-sur-Vézère Eymet  
20 juillet | Périgueux Vézac Montpon-Ménéstérol  
21 juillet | Cité de Clairvivre  
22 juillet | Étang de Saint-Estèphe Domaine de Campagne Tocane-Saint-Apre  
23 juillet | Sainte-Nathalène Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac  
24 juillet | Château de Commarque Cubjac Monpazier  
25 juillet | Saint-Pardoux-la-Rivière Moulin du Duellas La-Roche-Chalais

26 juillet | Le-Bugue Coulounieix-Chamiers Léguillac-de-l'Auche  
27 juillet | Ribérac Sainte-Foy-la-Grande Bourdeilles  
29 juillet | Étang de Gurson Cadouin Sourzac  
30 juillet | Boulazac Thenon Saint-Avit-Sénieur  
31 juillet | Bourdeilles Fanlac Cité de Clairvivre  
1<sup>er</sup> août | Monbazillac La Coquille Mensignac  
2 août | Villefranche-du-Périgord Jaure Saint-Cyprien

3 août | Carsac-Aillac Boulazac  
5 août | Étang de La Jemaye Château de Hautefort Saint-Astier  
6 août | Neuvic Excideuil Brantôme  
7 août | Archignac Bourdeilles La-Roche-Chalais  
8 août | Monbazillac Vergt Lalinde  
9 août | Cadouin Thenon Boulazac  
10 août | Montpon Champniers-Reilhac  
11 août | Cadouin

Toutes les séances commencent à la tombée de la nuit [www.cinepassion-dordogne.com](http://www.cinepassion-dordogne.com)

12 août | Vitrac Domaine de Campagne  
13 août | Conne-de-Labarde Tocane-Saint-Apre Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac  
14 août | Lanouaille Sainte-Foy-La-Grande  
15 août | Beauronne  
16 août | Monpazier Le-Bugue  
17 août | La-Roque-Gageac Bourdeilles  
19 août | Razac-sur-l'Isle  
20 août | Périgueux Villambard  
21 août | Trélassac Eymet  
22 août | Le-Buisson-de-Cadouin Saint-Léon-Sur-L'Isle  
23 août | Annesse-et-Beaulieu



## MONTPON-MÉNESTÉROL

**Située entre le bourg d'Échourgnac et l'étang de la Jemaye, la ferme du Parcot est un des derniers témoins de l'architecture traditionnelle de la Double et du Landais.**

Authentique et discret, le site du Parcot bénéficie, chose rare, d'une double protection, à la fois au titre des sites pittoresques et à celui des monuments historiques.

En 2004, le Conseil départemental est devenu propriétaire de ce site implanté sur 46 hectares dans la forêt de la Double et c'est l'association la Double en Périgord qui est chargée de la gestion et de l'animation du lieu. Le site du Parcot se trouve également inclus dans la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) qui répertorie les espaces naturels fragiles de la Double centrale. Un Plan de gestion quinquennal des milieux naturels du site de la

## ÉCHOURGNAC

LA FERME DU PARCOT  
UN SITE ORIGINAL À DÉCOUVRIR AU CŒUR DE LA DOUBLE

Ferme du Parcot a été mis en place en 2016 par le Département. Dans ce cadre, la réalisation d'un sentier de découverte a alors été engagée en collaboration entre l'Association « Au fil du Temps », le Service des Milieux Naturels et de la Biodiversité et le Pôle Paysage et Espaces Verts du Département. Des aménagements structurants en bois sont prévus avec un cheminement en zone humide à proximité d'une mare forestière et d'un observatoire nature positionné sur les berges de l'étang des Jarthes.

Ce dispositif vient compléter les visuels pédagogiques du sentier de découverte et fera l'objet d'une inauguration durant l'automne 2019. Jean-Paul Lotterie et Corinne de Almeida, conseillers départementaux du canton, se félicitent de la mise en valeur de ce site, une de ces richesses insolites et originales à découvrir en Périgord Vert et qui participe au développement de son offre touristique.

PÉRIGORD VERT  
NONTRONNAIS

**Le collège Les Marches de l'Occitanie à Piégut-Pluviers a bénéficié d'une importante opération de restructuration avec notamment la construction d'un bâtiment neuf et la réhabilitation d'anciens locaux.**

Le Département a décidé d'engager la restructuration de l'établissement dès 2011. Ces travaux qui ont représenté un investissement global de 2,7 M€ se sont achevés début 2019. Avec ces aménagements, le collège fait peau neuve et se met en conformité avec la réglementation sur l'accessibilité.

Le résultat de cette opération d'envergure était inauguré le 23 mai dernier par le président Germinal Peiro, en présence des élus départementaux Juliette Nevers et Pascal Bourdeau, qui ont pu apprécier la qualité des équipements de ce collège. Même s'il s'agit du plus petit établissement de Dordogne avec ses 145 élèves, comme le rappelait le

## PIÉGUT-PLUVIERS

LE COLLÈGE LES MARCHES DE L'OCCITANIE  
REFAIT À NEUF

Président du Conseil départemental "c'est un choix que nous avons fait de mettre tous les enfants de la Dordogne dans les meilleures conditions possibles pour réussir leurs études et préparer leur avenir".

À l'instar de l'ensemble des établissements de Dordogne, le collège de Piégut-Pluviers est également accompagné par le Département dans sa transition numérique, avec un accès Très Haut Débit fibre optique mis en service dès la fin du mois de mai et une migration vers les infrastructures numériques départementales qui permettra d'assurer la supervision et de garantir la performance des accès réseaux.

En matière de restauration, il s'inscrit également dans la démarche mise en place dans les collèges de Dordogne en faveur de l'approvisionnement en produits locaux et bio, faisant appel notamment à des producteurs de la commune. Un travail sur la qualité des repas et l'équilibre nutritionnel est ainsi engagé en lien avec le chef de cuisine.



## SARLAT-LA-CANÉDA

**C'est à Sarlat, en 1996, qu'Olivier Charpenet a installé sa biscuiterie artisanale Lou Cocal. Confectionnant tuiles, sablés, gâteaux et confiseries sur la base de recettes traditionnelles, cette entreprise familiale connaît un bel essor.**

En utilisant nombre de produits locaux (farine, œufs, miel, châtaigne, noix du Périgord) Lou Cocal est un ambassadeur de notre gastronomie dans les 2 000 points de vente où ses 180 références sont distribuées. Mais Lou Cocal a su aussi diversifier sa gamme en travaillant également les cerises, les pruneaux ou bien encore le melon. Ces produits sont fabriqués sans conservateur, sans OGM, sans colorant ni produit chimique et sont présentés en présentoir, charrette, meuble, panières, poches cadeaux, ce qui met en valeur dans les différents maga-

## SARLAT-LA-CANÉDA

LOU COCAL  
UN AMBASSADEUR DE LA GASTRONOMIE DU PÉRIGORD

sins où ils sont vendus. Avec la volonté de poursuivre son développement, Lou Cocal a souhaité moderniser son outil de production avec de nouveaux matériels et en ouvrant à la visite sa biscuiterie pour développer la vente directe et créer des emplois. C'est donc un projet de construction accompagné par l'acquisition de matériel performant qui a été présenté au Président Germinal Peiro ainsi qu'aux élus Maryline Flaquière et Jean-Fred Droin lors de leur visite. Dans le cadre de sa politique de soutien au développement économique et de promotion de son territoire, le Département a conventionné avec la communauté de communes Sarlat Périgord-Noir, compétente en la matière afin de soutenir le développement de Lou Cocal.

Une fois de plus, le Département a démontré son choix d'être un acteur proche des industriels locaux, gage de réussite de leurs projets au service du développement économique et de l'emploi en Dordogne.



BERGERAC

# QUAI CYRANO : UN PROJET NOVATEUR ET ORIGINAL ALLIANT VINS, TOURISME ET LITTÉRATURE



**Tourisme, œnologie et littérature : trois aspects qui contribuent à la renommée internationale de la Dordogne, à travers ses sites et paysages remarquables, son vin de Bergerac qui accompagne des spécialités locales connues dans le monde entier — foie gras, confits, magrets, cèpes — et le personnage de Cyrano, dont la tirade du Nez constitue un morceau de bravoure inoubliable.**

Ce tryptique a incité la Communauté d'Agglomération Bergeracoise, présidée par Frédéric Delmarès, conseiller départemental et maire de Creysse, à réaliser un nouvel équipement à l'intention du public, destiné à mettre en valeur les vins du Bergeracois, à développer l'œnotourisme — la Maison sera le point de départ de la Route des Vins et une étape cruciale sur l'itinéraire de la Véloroute-Voie verte — et à proposer un espace scénographique sur Cyrano de Bergerac. Ce projet novateur, en associant trois thèmes complémentaires qui visent à identifier la Dordogne

dans l'esprit du visiteur, prendra place dans le cloître des Récollets, au cœur du centre historique de Bergerac, face à son vieux port d'où partaient les gabarres chargées de barriques. La Maison des Vins et du Tourisme est ouverte depuis le début de l'été. En juin 2020, l'espace scénographique consacré à Cyrano de Bergerac le sera à son tour. La participation financière du Département, présentée au Budget supplémentaire de juin 2019, s'élève à 575 000 € sur un coût total de 2 500 000 €. Elle s'intègre dans la politique de contractualisation avec les communautés d'agglomérations ou de communes, ou les communes, portée par vce-présidente du Département, Cécile Labarthe.

À n'en point douter, ce nouvel équipement constitue un atout supplémentaire pour le Bergeracois et au-delà pour la destination Dordogne. La proximité de l'aéroport de Bergerac-Dordogne-Périgord, en plein développement, qui amène sur nos territoires une importante clientèle étrangère, constitue un atout supplémentaire pour la réussite de ce projet novateur et original.



Photo: la CAB



Le 17 juin dernier, le jardin éphémère "Hortus, jardin troubadour, òrt trobador" était inauguré par le président Germinal Peiro. À découvrir tout l'été dans les jardins de l'Espace culturel François-Mitterrand, à Périgueux.



PÉRIGUEUX

# DORDOGNE-PÉRIGORD : L'OCCITAN AU CŒUR

**De la Provence au Périgord, l'occitan est depuis plus de mille ans la langue parlée. Une langue qui s'inscrit au plus profond de notre culture. En Périgord, l'occitan demeure un parler bien vivant qui fait partie de notre patrimoine mais s'intègre encore aujourd'hui à notre art de vivre.**

En témoigne la Félibrée, la plus grande fête occitane de France avec ses dizaines de milliers de participants. Une fête qui met en avant la vitalité de la culture occitane et qui se déroule immuablement le premier week-end du mois de juillet. Cette année, la 100<sup>e</sup> édition avait lieu à Périgueux, avec le soutien du Département.

Plus que jamais, les valeurs de l'occitan nécessitent un soutien fort. Le Conseil départemental s'inscrit pleinement dans ce sens en favorisant de nombreuses actions à l'école, en direction du milieu associatif, mais aussi à travers la promotion culturelle avec le souci constant de valoriser la langue et la culture occitanes et de rendre possible leur transmission aux générations futures.

En 2015, la nouvelle assemblée départementale a réaffirmé son engagement et son attachement à ces objectifs en nommant une vice-présidente à la Culture et la Langue occitanes et en créant un poste de chargé de mission au sein de la Direction Générale Adjointe à la Culture, à l'Éducation et aux Sports pour la mise en œuvre du schéma départemental de développement de la langue et de

la culture occitanes, qui, à travers trois enjeux stratégiques majeurs, cherche à promouvoir l'occitan : la transmission de la langue, afin d'éviter que la diminution du nombre de ses locuteurs n'atteigne un seuil irréversible ; sa socialisation, afin que la langue retrouve une légitimité dans l'espace public ; enfin sa valorisation, prioritairement par le biais des arts et de la culture.

Cette politique départementale volontariste est prioritairement axée vers la jeunesse et reste possible grâce à l'engagement des associations sur le territoire, notamment Novelum, le Bornat dau Perigòrd, l'Atelier Sarladais de Culture Occitane, l'Union Camille Chabaneau, Lilò, Tradigordines...

## EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

### SOCIALISTES ET APPARENTÉS

#### LE "NI DROITE, NI GAUCHE" N'A PAS DE SENS !

Dimanche 26 mai, la participation des citoyens aux élections européennes s'est inscrite en hausse par rapport aux précédents scrutins du même type. Loins de se désintéresser du débat public, les Français reprennent au contraire peu à peu en main leur destinée. Les résultats de ce vote sont riches d'enseignements. Ils interrogent et peuvent inquiéter à bien des égards mais il faut les entendre et en tirer les conséquences. Le besoin de proximité, de participation citoyenne directe et de justice sociale, nécessite des réponses.

La décision de la majorité départementale de lancer un Budget Participatif offre, par exemple, l'occasion aux Périgourdins de prendre la parole. **Ce projet mobilisera 1 million d'euros de crédits d'investissements, somme loin d'être dérisoire. Répartis sur l'ensemble des territoires, ces crédits permettront de créer de nouveaux aménagements, d'améliorer le cadre de vie des Périgourdins, de soutenir le développement durable...**

Les budgets participatifs ont été créés pour recréer du lien social et pour répondre à l'aspiration d'une démocratie plus directe, plus concrète. Pour le groupe socialiste et apparentés, au sein de la majorité, ce souci de dialogue avec les Périgourdins constitue l'un des fils rouges de notre mandat.

**La mise en application de ce Budget démontre qu'une politique de gauche est possible et qu'elle est clairement différente des choix libéraux, des politiques conservatrices ou bien des tentations de repli identitaire. Nous avons choisi de faire confiance à l'intelligence collective des citoyens et de promouvoir le vivre-ensemble. Dans les faits, on le voit, le "ni droite, ni gauche" n'a décidément pas de sens !**

**Henri DELAGE**  
Président du groupe  
Socialiste et Apparentés  
Contact : 05 53 02 59 07  
p.bel@dordogne.fr



### PCF, FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

#### SANTÉ EN DANGER EN FRANCE ET DORDOGNE

Depuis des mois des cris de colère, de révolte, sont exprimés par les agents hospitaliers et de nombreux élu-e-s. Tous se mobilisent contre les fermetures de maternités, d'urgence et des services de soins de proximité.

Près de 110 services d'urgences en France, dont Bergerac et Sainte Foy la Grande, étaient encore en grève pour protester contre le manque de moyens humains et financiers ce 14 Juin.

Malgré des efforts pour créer des maisons de santé, la situation est très inquiétante. Le Département maintient son rôle d'acteur important de la prévention avec ses PMI en dépit de moyens en baisse continue. Si les hôpitaux et les EHPAD tiennent encore debout, c'est grâce à ces femmes et ces hommes qui souvent mettent entre parenthèses leur vie personnelle.

Plus que jamais, il faut décréter l'état d'urgence.

**Jacques AUZOU**  
Président du groupe PCF,  
Front de Gauche et Républicain  
Contact : 05 53 02 20 31  
l.pereira@dordogne.fr



### LE RASSEMBLEMENT DE LA DORDOGNE

#### DÉFENDONS NOS TERRITOIRES

La nouvelle politique européenne qui sera mise en place doit nous apporter des réponses claires, elle doit plus que jamais nous garantir une paix durable mais surtout une équité sociale et économique afin de répondre aux enjeux de la mondialisation. L'avenir de nos territoires en dépend.

La Dordogne, comme l'ensemble des territoires ruraux, a exprimé sa crainte d'être les oubliés du pouvoir d'achat. Nos concitoyens ont dénoncé les inégalités sociales, économiques et environnementales auxquelles ils doivent faire face au quotidien.

Nous devons défendre la ruralité en proposant des investissements majeurs. Nous devons agir vite et bien, ne laissons pas les maires ruraux dont l'engagement auprès de la population est total et nos concitoyens seuls face aux enjeux de demain.

L'exécutif départemental tente de répondre aux attentes des périgourdins, organise des rencontres citoyennes, propose un budget participatif ; N'oublions pas l'endettement du Département, le pharaonique contournement de Beynac, le pacte financier imposé par l'état qui vont considérablement pénaliser les investissements locaux.

Notre groupe sera pour sa part extrêmement vigilant et s'assurera d'une impartialité totale, sans clientélisme, dans le choix des projets à venir. Ces investissements doivent être réalisés pour notre département dans l'intérêt de tous.

**Thierry BOIDÉ**  
Président du groupe  
Le Rassemblement de la Dordogne  
Contact : 05 53 02 59 28  
setourneaud@dordogne.fr



### LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

#### QUAND EN FINIRA-T-ON AVEC LA DÉVIATION DE BEYNAC ?

Notre groupe a expliqué durant des mois que le coût de ce projet était exorbitant et que l'aménagement récent du village posait la question de la nécessité absolue de cette déviation. Début 2018 Mme la Préfète ayant signé le décret de début des travaux, mais des recours étant toujours en délibération, nous avons demandé au Président du Département de sursoir au démarrage des travaux jusqu'à l'étude de l'ensemble de ces recours. Mais bien entendu, il n'en a fait qu'à sa tête...

Depuis le 9 avril 2019 et la décision du tribunal administratif, il n'y a plus de débat à avoir. La justice a tranché et la loi doit être respectée.

La démolition des piles de ponts, la remise en état du site, additionnées aux pénalités dues aux entreprises nous amènerons à la situation ubuesque suivante : nous aurons dépensé 36 Millions d'Euros Hors taxes pour rien !

Le Président du Département et sa majorité nous ont mis dans cette situation ils doivent nous en sortir !

Arrêtons les gesticulations et les intimidations auprès des élus. Si M. Peiro veut faire appel, qu'il le fasse, mais attention la responsabilité d'un Président de conseil départemental est aussi de respecter les décisions de justice.

**Dominique BOUSQUET**  
Président du groupe  
Les Républicains et Apparentés  
Contact : 06 07 82 83 54  
f.marty@dordogne.fr





## PREMIER BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?

**Le budget participatif est un dispositif qui permet aux citoyens de décider eux-mêmes de la mise en place de projets sur leur territoire. Né en 1989 au Brésil, à Porto Alegre, le concept s'est développé dans le monde entier. Quelques municipalités l'ont déjà expérimenté. La Dordogne, suivant l'exemple du Gers, est l'un des premiers Départements de France à lancer un tel projet.**

### POURQUOI UN BUDGET PARTICIPATIF ?

Le Département est la collectivité de proximité par excellence, aux côtés des communes. Il intervient déjà auprès de ces dernières et des intercommunalités à travers des contrats territoriaux. Les maires et présidents des communautés de communes travaillent en lien étroit avec leurs conseillers départementaux et les services du Département. Leurs projets sont souvent mis en œuvre grâce à cette contractualisation qui constitue déjà une forme de budget participatif. Une enveloppe est ainsi consacrée à chaque canton pour la réalisation des projets décidés par les élus locaux. Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin et d'associer directement le citoyen, qui devient lui-même acteur et décideur.

*"Nous voyons émerger de plus en plus une demande forte des citoyens d'être mieux associés aux décisions qui les concerne. Il ne s'agit pas de remettre en cause notre système de démocratie représentative, mais nous sentons le besoin de renouer des liens entre le politique et le citoyen"* précise Germinal Peiro. La disparition de nombreux services publics, les difficultés du monde rural et l'éloignement des centres de décisions contribuent à mettre à mal la notion d'intérêt général. Pourtant, la vitalité des associations, sociales, culturelles ou sportives, en Dordogne démontre la nécessité d'encourager les démarches d'échanges et de

partage. À travers d'abord l'organisation des Assises citoyennes en début de mandat puis la réussite des rencontres citoyennes qui ont permis de mesurer les attentes de la population en matière de qualité et de proximité des échanges avec les élus. La mise en place de ce budget apparaît aujourd'hui comme un outil qui doit prolonger et renforcer la démarche participative.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Dès le mois de septembre, les habitants du département pourront déposer une idée, soit sur la plateforme numérique [budgetparticipatif.dordogne.fr](http://budgetparticipatif.dordogne.fr), soit par mail ou par courrier, soit lors des animations que proposera le Département sur les marchés de Dordogne. Chaque idée sera dans un second temps analysée par les services départementaux sur sa capacité à être transformée en projet. Pour cela elle devra répondre à quatre critères : elle devra être portée par un citoyen ou un collectif identifié ; elle devra répondre à un besoin d'intérêt général ; elle devra correspondre à une dépense d'investissement et son coût respecter le montant maximum attribuable (36 000 €) ; elle devra être réalisée dans l'année suivante. Une commission citoyenne composée d'élus et de citoyens candidats validera ensuite l'ensemble des projets qui seront retenus et publiés. Lors de la troisième phase, chaque porteur de projet retenu pourra faire campagne pour son projet. Chaque citoyen périgourdin pourra alors voter pour trois projets minimum et six projets maximum, soit sur la plateforme numérique, soit dans des urnes placées en mairies, soit sur les stands du Département présents sur les marchés de Dordogne. Chaque Périgourdin-e ne pourra voter qu'une seule fois, sans condition d'âge.

### POUR QUELS TYPES DE PROJETS ?

Le budget participatif n'a pas vocation à financer du fonctionnement (qui peut être subventionné sur d'autres lignes budgétaires de la collectivité). Seul les projets d'investissement seront donc retenus. Ces projets s'inscrivent également obligatoirement dans des objectifs d'intérêt général. Ils ne devront pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, diffamatoire ou bien de nature à troubler l'ordre public. Enfin, ils peuvent concerner l'ensemble des domaines de compétences du Département : sport, culture, environnement, cadre de vie, mobilité, numérique... Une part de l'enveloppe globale du budget sera consacrée à la réalisation de projets portés par des jeunes (moins de 20 ans). Par ailleurs, la répartition des projets retenus tiendra compte de l'obligation d'équité territoriale : pour ce faire, chaque canton verra au moins la réalisation d'un projet.

taires de la collectivité). Seul les projets d'investissement seront donc retenus. Ces projets s'inscrivent également obligatoirement dans des objectifs d'intérêt général. Ils ne devront pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, diffamatoire ou bien de nature à troubler l'ordre public. Enfin, ils peuvent concerner l'ensemble des domaines de compétences du Département : sport, culture, environnement, cadre de vie, mobilité, numérique... Une part de l'enveloppe globale du budget sera consacrée à la réalisation de projets portés par des jeunes (moins de 20 ans). Par ailleurs, la répartition des projets retenus tiendra compte de l'obligation d'équité territoriale : pour ce faire, chaque canton verra au moins la réalisation d'un projet.

### QUEL MONTANT SERA ALLOUÉ ?

Le Département prévoit d'accorder une enveloppe de 1 million d'euros pour la réalisation des projets retenus, dont 10 % exclusivement consacrés à des projets portés par des jeunes. Le montant maximum attribué par le Département par projet s'élèvera à 36 000 euros. Au moment du dépouillement, les votes Internet et papier seront additionnés. Une liste des projets classés dans l'ordre des résultats sera alors établie. La sélection de tous les projets "jeunes" lauréats se fera par ordre décroissant des voix jusqu'à consommation de l'enveloppe correspondante (100 000 €). Les projets qui arriveront en tête dans chaque canton seront dans un second temps sélectionnés et retenus (dans la limite maximum de 36 000 € par projet).

Une fois déduit le montant de l'enveloppe dédiée aux projets jeunes et le montant des 25 projets arrivés en tête par canton, les autres projets lauréats seront sélectionnés dans l'ordre décroissant des voix jusqu'à saturation de l'enveloppe globale du budget participatif.

### REJOIGNEZ LA COMMISSION CITOYENNE

Vous êtes intéressée pour participer à la mise en œuvre du premier budget participatif en Dordogne ? Vous souhaitez suivre la mise en œuvre de la démarche ? Rejoignez la commission citoyenne ! Cette commission, composée d'élus et de citoyens, sera accompagnée par les services départementaux.

Son rôle : participer à la validation des projets soumis au vote, veiller au bon déroulement de la campagne, participer au dépouillement, valider les résultats du vote.

Vous pouvez librement candidater par mail à l'adresse suivante :

[budgetparticipatif@dordogne.fr](mailto:budgetparticipatif@dordogne.fr)



### PRÉPAREZ ET DÉPOSEZ VOS IDÉES !

Très rapidement, la plateforme numérique [budgetparticipatif.dordogne.fr](http://budgetparticipatif.dordogne.fr) sera accessible. Vous pourrez ainsi commencer à déposer vos idées en créant votre compte et retrouver toutes les informations sur le budget participatif Dordogne-Périgord.

### RETROUVEZ LE BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD PRÈS DE CHEZ VOUS.

Durant tout le mois de septembre et début octobre, la caravane du budget participatif sillonnera les routes et les marchés du département. Un programme des animations sera tenu à jour sur le site internet du Budget participatif Dordogne-Périgord.

## le calendrier du budget participatif

